



PB-PP|B-00000  
BELGIE(N) - BELGIQUE  
N° D'AGRÈMENT : P912287

# Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque  
N°208 mars 2023

Grande soirée de  
**SOLIDARITÉ**  
**TURQUIE-SYRIE**  
vendredi 10 mars 19h30

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



## Dans ce numéro

|                                                                                          |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Vendredi 10 mars dès 19h30</b> : Grande soirée Solidarité Séisme Turquie-Syrie        | p. 3  |
| Les Maisons de la Laïcité ont-elles une raison d'être dans nos communes ?                | p. 4  |
| <b>Samedi 29 avril</b> : Excursion à Liège : Cité Miroir – Musée de la vie Wallonne      | p. 6  |
| <b>Jeudis 9 et 23 mars</b> : atelier d'art floral                                        | p. 9  |
| <b>Lundis 6 et 27 mars</b> : atelier d'aquarelle                                         | p. 9  |
| <b>Jeudi 16 mars à 19h30</b> : Ciné-club ciné-débat : « Un monde », film de Laura Wandel | p. 10 |
| Les femmes à l'ère du numérique                                                          | p. 12 |
| Laïcité : quelques réponses simples à des interrogations                                 | p. 15 |
| Tables de Scrabble dans nos locaux ?                                                     | p. 16 |
| Apéro pré-carnavalesque du 12 février : Succès et ambiance au rendez-vous                | p. 17 |
| Cours de philosophie et de citoyenneté                                                   | p. 18 |
| Activités d'avril                                                                        | p. 19 |
| <b>Lundi 13 mars</b> : « Les Lundis du Préau »                                           | p. 20 |

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : [laicite.mlz@hotmail.com](mailto:laicite.mlz@hotmail.com)

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : [yvnicaise41@gmail.com](mailto:yvnicaise41@gmail.com)

## Cotisation 2023

La cotisation annuelle reste fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au  
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895  
de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2023  
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz  
et notre présence laïque dans notre entité.**

**Vendredi 10 mars dès 19h30**  
**Grande soirée « Solidarité Séisme Turquie-Syrie »**

**FACE A LA DETRESSE DE PAYS EN DEUIL**

**Toute action de solidarité a son importance, aussi minime soit-elle.**

**Tous les bénéfices dégagés grâce à votre participation seront versés intégralement au Consortium 12-12 regroupant 7 associations humanitaires.**

La communauté turque est importante dans la région du Centre et chaque jour, des familles sont plongées dans une terrible réalité en apprenant, soit le décès de parents ou amis soit blessés et les conditions d'existence de milliers de sinistrés – sans abri, pour une grande partie – qui doivent faire face à la faim et à des conditions climatiques défavorables (les températures sont anormalement froides sur les régions concernées par le séisme).

Parmi ces situations dramatiques, citons deux situations qui nous sont proches : celle des parents de Nebid Alev, conseiller communal de l'entité, survivants mais vivant sous tente et celle de la famille d'Huseyin Kurt, membre de notre Conseil d'administration, dont cousin et cousine ont péri dans ce cataclysme.

**Entrée de solidarité : 10 €**

**Une soirée de solidarité**

**Ambiance conviviale**

**Soirée ouverte de 19h30 à 23 h**

**Soirée agrémentée de moments musicaux**

**Tombolas : très beaux lots offerts par des sponsors locaux  
et la Maison de la Laïcité**

**Vente de mini brochettes d'agneau et de pâtisseries**



*2023 : 25 ans d'activités dans nos locaux  
Il faudra fêter ça... Et nous y pensons !*

## **Les Maisons de la Laïcité ont-elles une raison d'être dans nos communes ?**

Nous répondons souvent à plusieurs questions, notamment :

Pourquoi une Maison de la Laïcité à Morlanwelz ?

Est-ce une « église » laïque ?

Quelles activités sont organisées ?

Est-elle accessible à tous et faut-il être membre ?

Cet article vise à clarifier, si nécessaire, la place et le rôle de notre Maison de la Laïcité et d'apporter à nos membres des éléments de réponse si de telles questions leur étaient posées.

### **Religions et cultes**

Depuis des temps « immémoriaux », les personnes sont habituées à l'existence de différentes religions et lieux de cultes religieux, qu'ils les fréquentent ou non.

Un lieu de culte est un endroit, généralement un édifice, dans lequel se réunissent les pratiquants d'une religion pour prier et célébrer un culte au cours de cérémonies organisées. Les lieux de culte ont souvent - mais pas toujours - un caractère sacré permanent aux yeux des croyants.

Précisons que le droit belge ne définit pas la religion.

Il ne précise pas non plus ce que sont les pratiques religieuses, il s'y réfère en parlant du culte. L'article 19 de la Constitution belge garantit la « liberté des cultes, celle de leur exercice public ».

Actuellement, les cultes suivants sont reconnus en Belgique :

catholique romain (depuis la création de l'État belge) ; orthodoxe (1985) ; israélite (1808 par décret) ; anglican (1835) ; protestant-évangélique (1876, modification en 2000) ; islamique (1974).

Le bouddhisme n'est actuellement pas reconnu en Belgique mais l'asbl 'Union Bouddhique Belge' reçoit néanmoins une subvention.

Dans notre pays où la constitution belge autorise la pratique des cultes, nous trouvons donc divers lieux que sont les églises, les mosquées, les synagogues, les temples ou autres lieux où sont pratiqués des cultes.

Les personnes qui les pratiquent revendiquent majoritairement de faire partie d'une communauté définie, constituant ainsi un groupe humain dont les membres sont unis par leur croyance souvent associée à un lien social.

Il est louable de permettre chaque communauté de se réunir dans des lieux qui leur sont propres, où, si elle le souhaite, elle met en place des échanges interculturels ou culturels sans dépendre du bon vouloir des autorités du pays.

Autre chose est qu'habitudes et croyances sont, dans certaines pratiques religieuses, autant de freins au vivre ensemble que d'opportunité d'ouverture à l'autre.

## Reconnaissance de la Laïcité



Il a fallu plus de 100 ans pour que des personnes s'étant d'abord regroupées en association de « Libres penseurs » fassent admettre par la constitution que la société comporte aussi des personnes qui ne se reconnaissent pas dans une religion mais ont des convictions à respecter.

La constitution belge reconnaît, par la loi du 21 juin 2002, sa reconnaissance complète en tant que "communauté philosophique non confessionnelle" par province ainsi qu'au niveau national "Le Conseil Central Laïque".

Cela conduit à la reconnaissance actuellement de pas moins de 32 associations constitutives et 7 régionales, regroupant elles-mêmes plus de 300 antennes composées très majoritairement de bénévoles.

### Les Maisons de la Laïcité ne sont pas des églises.

Les Maisons de la Laïcité ne sont pas des endroits neutres mais des lieux où s'expriment des valeurs démocratiques communes, où nous en débattons, les partageons ou voulons les faire partager par le maximum de personnes qui les fréquentent mais aussi avec les personnes de toutes convictions avec qui nous voulons dialoguer.

### Quelles activités sont organisées ?

Les Maisons de la Laïcité sont des lieux de convivialité, d'activités culturelles ou distractives telles que ciné-débats, ateliers créatifs, accueil de groupes scolaires sur des thèmes divers, excursions et - ne boudons pas notre plaisir - l'organisation de repas festifs favorisant ainsi « le vivre ensemble » dans la cité.

Elles offrent ainsi une opportunité pour chaque citoyen de mesurer l'écart entre notre idéal et les défis que la





société se doit de relever dans de nombreux domaines : migrations, changements climatiques, Etat de droit menacé, racisme, restriction des droits humains, retour des dogmes, radicalisme, problèmes éthiques...

### **La Maison de la Laïcité est-elle accessible à tous ou faut-il être membre ?**

A l'énoncé de nos activités, il est clair que la Maison de la Laïcité est accessible à tous. Néanmoins, pour ceux qui souhaitent être membre, une faible cotisation est demandée permettant de renforcer nos actions et de participer aux décisions prises lors d'assemblées générales.

**Yvan Nicaise**

**La Laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.**

**Laïcité n'est pas une conviction, mais la liberté d'en avoir une.**

## **29 avril : Excursion à liège POURQUOI ?**

Du 21 au 27 avril, nous accueillerons une exposition organisée en collaboration avec l'Echevinat de la culture et le Collège communal de Morlanwelz.

Elle abordera les procédés et les ressorts de la propagande de guerre depuis le conflit de 14-18 jusqu'aux guerres contemporaines, ainsi que la question de l'opinion publique et de son attitude à l'égard de la guerre et des arguments emportant son adhésion. (Plus d'info dans le CL d'avril.)

**Une excursion qui prolonge l'exposition « Résister à la propagande de guerre ».**

« Plus jamais ça ! »

C'est ce que déclaraient les pays qui avaient vécu les années de guerre de la seconde guerre mondiale.

Malheureusement, l'histoire ne leur a pas donné raison.

C'est pourquoi il est impératif de rester vigilant et de veiller au devoir de mémoire. Mais cette excursion sera aussi l'occasion d'un moment convivial et de la visite du Musée de la Vie wallonne.

**PROGRAMME EN PAGES SUIVANTES.**

## 29 avril : Excursion à Liège

organisée conjointement par

la Maison de la Laïcité de Morlanwelz et le Centre culturel Le Sablon

En collaboration avec l'Echevinat de la culture et le Collège communal

**8h15 : Départ** - Face à la Maison de la Laïcité

**10h : à la Cité miroir :**



**Parcours multimédia " Plus jamais ça" :** montée du nazisme, déportation et parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui.

**En alternance : Exposition « Mères d'Exil » :**

L'exposition multiplie les regards posés sur la thématique de l'exil, grâce aux œuvres de trente artistes de renommée internationale l'ayant vécu ou travaillant sur cette thématique.

**12h : midi libre ou** repas à la Cafétéria « Le cloître » au Musée de la Vie wallonne. **Repas sur réservation :**

**Menu : 20 € (hors boissons)**

Deux boulets maison sauce liégeoise, frites coupées à la main

Salade vinaigrette

Gaufre de Liège tiède chantilly

Le shot de Peket vieux système

Si menu végétarien : pâtes et légumes (au lieu des boulets)

**A 14h précises : Visite guidée du Musée de la Vie wallonne**

**16h30 :** retour à Morlanwelz (arrivée vers 18h)

**Prix : 19 €** comportant le car et les visites (tarif groupe)

Enfants admis à partir de 11 ans.

Réservations : Maison de la Laïcité – 064/44 23 26

Ou Centre Culturel Le sablon – 064/43 17 31

**PLACES LIMITEES**

**Les réservations sont enregistrées et clôturées dans l'ordre des virements reçus.**

**Comment participer ?**

Inscription **et** paiement indispensable **au plus tard le 4 avril** de la somme totale au compte BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Mentionner : Nom : Nombre de personnes :

Excursion : 19 € x ... = ... €

Repas : 20 € x ... = ... €

# Samedi 29 avril - Excursion à Liège

organisée par La Maison de la Laïcité de Morlanwelz et le Centre Culturel Le Sablon

## Découvrir les lieux du voyage :

### La Cité Miroir

Construits en 1936, les anciens Bains et Thermes de la Sauvenière sont devenus, en 2014 « **La Cité Miroir** », un espace culturel et citoyen en plein cœur de Liège.

Cet espace exceptionnel a été sauvé de la destruction et rénové grâce à trois associations : Les Territoires de la Mémoire asbl, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl et MNEMA asbl, gestionnaire du lieu.

Théâtre, musique, conférences, débats, ateliers, expositions permanentes et temporaires... : la diversité et la richesse des activités en font un lieu d'expression unique au service de la citoyenneté, de la mémoire et du dialogue des cultures. L'esprit des anciens Bains et Thermes a été conservé lors de la rénovation, ce qui confère une atmosphère singulière à ce bâtiment emblématique de Liège de près de 13 000 m².

La Cité Miroir accueille plus de 80 000 visiteurs par an depuis son ouverture.

**Notre visite** : Exposition « **Plus jamais ça** » un parcours multimédia sur la montée du nazisme, déportation et parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui, suivie ou précédée de l'exposition temporaire. En alternance : Exposition « **Mères d'Exil** » voir p. précédente.



### Le Musée de la Vie wallonne

En 1894, un premier musée, destiné à sauver de l'oubli et de la destruction les témoins du passé populaire, est créé : le « Musée du Vieux-Liège » qui rassemble une foule d'objets quotidiens baptisé Musée dès vîs rahis (Musée des vieilleseries) par le public qui comprend mal cette démarche de préservation. De plus, l'exiguïté des locaux ne permet pas une bonne gestion des collections et celles-ci sont rapidement laissées à l'abandon.

En 1903, considérant la reprise de cette institution comme indispensable, le « Musée de la Vie wallonne » voit le jour sous l'impulsion de militants wallons ayant pour objectif de constituer un conservatoire des arts et traditions populaires, des us et des coutumes, des métiers et des techniques wallonnes.

**Notre visite** : Rénové depuis 2008, le « Musée de la Vie wallonne » propose un regard original et entier sur la Wallonie du XIXème siècle à nos jours. Histoire humaine et sociale, économie, croyances populaires, littérature, folklore ou encore artisanat, la vie des Wallons se décline tout au long d'un parcours muséal, véritable chemin de vie.



### Le cloître et sa cafétaria



Le cloître est situé dans le couvent des Mineurs dans le centre historique de Liège. Il fut fondé au XIIème siècle par les franciscains.

Il abrite la cafétaria dont le mobilier a été spécialement dessiné. Une nouvelle déco a été créée sur mesure, et tout ça, uniquement en matériaux de récupération. Un concept



écodesign, qui proposera un autre aspect de la « vie wallonne », par la réutilisation et transformation du mobilier de ménages wallons récupéré.



## Jeudis 9 et 23 mars : atelier d'art floral



Grâce à l'autorisation de l'administration communale, nous avons pu disposer de la salle de la Pichelotte à Carnières, permettant ainsi aux participants, souvent utilisant un matériel plus important, un accès plus facile.

Dès avril, nous retrouverons notre local à la Maison de la Laïcité.

Il est toujours possible de rejoindre les participants à cet atelier en vous inscrivant à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 trois jours avant la séance afin de pouvoir acheter les fleurs sans risque de gaspillage. Les ateliers se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Prochaine date : 6 avril.



**Marie-Christine Cuchet**

## Lundis 6 et 27 mars : atelier d'aquarelle



La rentrée de janvier fut très bien suivie par les participants de notre atelier d'aquarelle.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30.

La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaine date : 3 avril.



**Monique Piret**

« Le film bouleverse et prend à la gorge »

LA LIBRE BELGIQUE



FESTIVAL DE CANNES  
UN CERTAIN REGARD  
SÉLECTION OFFICIELLE 2021

# UN MONDE

UN FILM DE  
**LAURA WANDEL**



**JEUDI**  
**16 mars**  
**19h30**

P.A.F : 4 € - Article 27  
info : 0497/ 46.34.93

La salle est accessible  
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -  
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1<sup>er</sup>, 16a 7140  
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle



**CINÉ-CLUB**  
**DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ**  
**Jeudi 16 mars à 19 heures 30**

**UN MONDE**  
**un film de Laura Wandel**  
(Belgique, 2021)

***Prix du Meilleur Premier Film au Festival du Film de Londres 2021,  
Sept récompenses aux Magritte 2022 du cinéma.***

Deux enfants, Abel et sa petite sœur Nora, font leur rentrée dans une nouvelle école. Très vite, Abel devient la proie d'une petite bande d'enfants qui lui infligent des brimades jour après jour. À sa sœur qui avait d'abord essayé d'alerter les adultes, Abel demande instamment de ne rien dire, elle obéit dans un premier temps...

Laura Wandel nous plonge dans le monde de l'enfance vu à hauteur d'une fillette de 6 ans. La caméra suit au plus près la petite Nora pour capter ses sentiments, sa psychologie, sa perception du monde dans lequel elle doit trouver sa place. La cinéaste belge nous convie à une immersion d'un réalisme saisissant qui peut renvoyer certains spectateurs à leurs propres souvenirs d'école. Elle nous montre comment peut être la dureté des enfants entre eux dans la cour de récréation en termes de paroles et d'actes, annonçant en fait la dureté du monde des adultes. Réalisé de façon inédite, « Un monde » est un film à la fois dur, touchant et humain qui parle d'un sujet grave et fréquent, souvent encore tabou : le harcèlement scolaire.

**P.A.F. : 4 € - Article 27**

Info : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 64/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Respect des mesures sanitaires en vigueur le jour de la projection.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

*Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.*



## Les femmes à l'ère du numérique

Comme chaque année, le 8 mars est célébrée la journée des droits des femmes. Les Nations-Unies ont choisi comme thème en 2023 : les femmes et le monde digital. L'occasion de faire le point sur les femmes dans le monde de l'informatique.

### Les femmes à l'origine de l'informatique

Tout d'abord, il est utile de rappeler que les femmes ont joué un rôle important si ce n'est essentiel dans l'histoire de l'informatique. Dès 1815, Ada Lovelace invente la première machine pouvant effectuer des opérations de calcul complexes qui sera l'ancêtre de notre ordinateur moderne.

En 1930, c'est Hedy Lamar (star hollywoodienne) qui s'illustre dans le domaine avec l'invention des signaux radios à plusieurs fréquences ; les prédécesseurs du Wi-fi et du Bluetooth sont nés.

En 1943, le gouvernement américain finance la construction d'un super ordinateur baptisé ENIAC. Pour le projet, on recrute six femmes : les « ENIAC Girls » pour programmer le logiciel.

Mentionnons également Grace Hopper, informaticienne américaine et surnommée la reine du logiciel et Margareth Hamilton, qui a travaillé à la programmation des missions Apollo.

### La désertion des femmes<sup>1</sup>

Depuis ses débuts, les femmes ont donc contribué à l'essor de l'informatique. Pourtant, si elles représentaient entre 30 et 40 % des étudiants dans les facultés d'informatique dans les années 70, elles ont massivement déserté le secteur : elles ne représentent que 17% des emplois actuels.

Les causes de cette diminution ne sont pas dues à un quelconque manque de capacité ; les filles sont en moyenne de meilleures élèves que les garçons et d'avantage diplômées du supérieur. De plus, même lorsque les femmes s'engagent dans cette voie, la moitié d'entre elles quittent le secteur avant 35 ans. La principale raison invoquée étant la culture d'entreprise non-inclusive. Elles dénoncent également la préférence donnée aux hommes, à compétences égales pour les promotions ainsi que des micro agressions et leur isolement en tant que femme. Il s'agit donc de problèmes internes aux entreprises.

Or des études ont démontré qu'économiquement les femmes sont un plus pour ces sociétés. Les bénéfices supplémentaires en cas de mixité à tous les niveaux seraient

---

<sup>1</sup> RAIMOND, H., Femmes et numérique : qu'est-ce qui coince ?, Digital Wallonia. Disponible sur : <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/femmes-et-numerique-2/>, consulté en janvier 2023



de 21%. Malgré cela, 19% seulement des dirigeants veulent attirer pro-activement des femmes dans leurs entreprises.

Quelques initiatives pour inviter les femmes dans le domaine du numérique ont vu le jour en Wallonie avec la campagne *Wallonia Wonder Women* qui promeut les témoignages de femmes actives dans le secteur pour inspirer les jeunes filles à s'orienter vers des métiers de l'informatique. Pour l'instant sans réel succès.

## Les femmes et les jeux vidéos<sup>2</sup>

Cependant, même si elles désertent les entreprises informatiques, les femmes sont présentes sur internet tant sur les réseaux sociaux que sur les plateformes de jeux en ligne.

L'industrie des jeux vidéo est la première industrie culturelle au monde et les femmes représentent 47% des joueurs. Pourtant, le monde des jeux vidéo s'est montré particulièrement hostile vis-à-vis d'elles, en particulier depuis 2012.

En effet, en 2012, un mouvement anti-féministe très violent a vu le jour : le *Gamergate*, celui-ci a donné lieu au harcèlement de nombreuses femmes (professionnelles, joueuses, chercheuses...). Cet événement a été à l'origine des pratiques de communication de l'extrême droite (harcèlement en ligne organisé, divulgation de données privées, etc.).

## Le harcèlement en ligne



Ces pratiques extrêmement violentes, soit par leur forme ou par leur nombre, sont particulièrement utilisées contre les femmes sur les réseaux sociaux. Malheureusement, même si la parole se libère, lorsque certaines osent dénoncer les appels à la haine qu'elles subissent, elles sont victimes de nouvelles vagues de harcèlement. Aucun soutien ne leur est apporté, ni de la part des plateformes, ni de la part du gouvernement.

La chanteuse Hoshi dénonçait l'incompétence de la justice face à ce fléau : « Il n'y aura qu'une personne au procès, alors que j'ai reçu 5000 menaces de mort. » D'autres youtubeuses ont également dénoncé le harcèlement qu'elles subissent dans une indifférence générale malgré quelques timides soutiens de collègues masculins.



<sup>2</sup> WIRTZ H., Gaming féministe (partie 1) [Podcast]. YESSSpodcast, janvier 2023, 58:42 min. Disponible sur : <https://yessspodcast.fr/2023/01/08/yesss-47-gaming-feministe-partie1/> (01-2023)

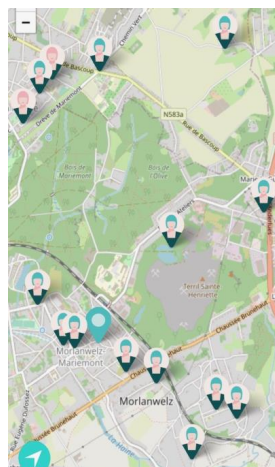


## Les femmes solidaires en ligne

Mais face à ces difficultés, les femmes ne se laissent pas abattre et font preuve d'une sororité rarement égalée.

Que ce soit des podcasts féministes en ligne, citons les très sérieux « Les couilles sur la table » qui aborde les thèmes de la masculinité toxique, « Mécréantes » qui interroge en profondeur les représentations autour du genre ou mon préféré « Vénus s'épilait-elle la chatte » qui questionne la place de la femme à travers l'art. Mais également les médias en ligne 100% féminins : « Simone », « Louie », « Potiches », autant d'initiatives qui veulent reprendre en main la communication. On voit également fleurir de nombreux comptes instagram de sensibilisation « Olympe rêve » (juriste), « Les héroïques » (compte féministe tenu par des lycéennes), « Décolonisons le féminisme » (pour un féminisme anticolonial), « féminicides par » (qui dénombre le nombre de féminicides par compagnon ou ex), autant d'initiatives féministes qui n'auraient pas eu un développement aussi important sans internet.

Mais des développeuses créent également des outils pratiques pour les femmes, comme ces deux applications pour téléphone « The sorority » et « App-elles ». Ces applications permettent d'entrer en contact avec d'autres femmes aux alentours et d'alerter d'un danger (aux autres utilisatrices ou aux services d'urgence). Que ce soit en cas d'harcèlement de rue, de violences conjugales ou d'appel à l'aide quelconque, à portée de main, une aide directe est proposée aux femmes.



Utilisation près de chez nous

## Conclusion

Le monde informatique, et internet en particulier, exacerbe les inégalités que les femmes subissent au quotidien, dans un climat de violence qui n'a d'égal que l'impunité sur les réseaux sociaux. Mais même si la violence envers les femmes imprègne internet, elle est concurrencée par des initiatives fortes et un grand réseau de femmes qui œuvrent à lutter contre toutes ces discriminations. Il est temps que les plateformes et la justice prennent en main ces problèmes de harcèlement. En attendant, les femmes font preuves d'imagination pour que leur parole soit entendue et respectée et surtout, elles créent un réseau d'entre-aide, (en particulier sur les applications qui sont de véritables outils pratiques) qu'il serait bon de promouvoir un maximum.

**Aurore Delporte**

## Laïcité : quelques réponses simples à des interrogations

Il ne s'agit pas, dans ce court article, d'apporter des réponses - types à certaines interrogations qui nous sont souvent posées mais de reprendre quelques traits significatifs qui nous définissent en tant que laïques.

### La laïcité est-elle antireligieuse ?

Lorsque nous parlons de la laïcité, il nous est parfois répondu que la laïcité et contre les religions ou que les laïques sont des intolérants.

Il est donc utile de préciser que la laïcité n'est absolument pas antireligieuse mais bien anticléricale, c'est-à-dire opposée à l'implication du clergé dans la politique ou l'éducation, ce qui suppose un enseignement où les signes religieux sont exclus des lieux d'enseignement public ainsi que des services publics, ces références étant du ressort de la vie privée de chacun.

La laïcité n'est donc pas un dispositif antireligieux mais au contraire le seul moyen de garantir à chacun le droit de croire en ce qu'il veut ou de ne pas croire.



### Ce qui différencie la laïcité des religions

La laïcité se différencie des religions dans la mesure où celles-ci ont tendance à enfermer les individus dans leur communauté au nom d'une identité définie selon des « règles », notamment dogmatiques, conduisant aussi à des exclusions par catégories : les femmes, les mécréants, les homosexuels, les différences alimentaires, vestimentaires...

Lorsque les religions privilégient de faire vivre les communautés l'une à côté de l'autre sans se rencontrer, cela conduit à une conception sociétale multiculturelle à l'opposé d'un interculturelisme, condition essentielle d'une véritable vie en

communauté.

La laïcité, par contre, reconnaît à chaque individu le droit à une identité personnelle qui se forge et évolue au fil de son évolution, elle peut donc changer et être ainsi un élément d'émancipation favorisant le vivre ensemble.



Bref, la laïcité, comme principe de neutralité de l'Etat, permet d'intégrer la diversité sans privilégier quelque tradition que ce soit, si ce n'est celle de l'Etat de droit.

### Être croyant et laïque, est-ce possible ?

Être laïque, c'est une affaire d'affirmation et de choix personnels dans les valeurs du libre-examen qui guident l'existence mais aussi l'affirmation du choix de la démocratie et de la séparation du spirituel du temporel.

Être laïque, c'est aussi faire le choix d'une société dans laquelle l'Etat gère la société au travers des trois pouvoirs, à savoir le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Chaque pouvoir contrôle et limite les autres pouvoirs.

Être croyant ou non est affaire personnelle qui relève de l'intime de soi qui, n'étant elle pas dépendante des différents pouvoirs, ne peut par contre avoir aucun pouvoir d'injonction sur le fonctionnement de la société.

Chacun peut donc être laïque et croyant ou non.



**Yvan Nicaise**



### Tables de Scrabble dans nos locaux ?

Lors de divers contacts, la possibilité de mettre en place une ou des tables de Scrabble a été évoquée.

Si cette initiative vous intéresse, vous pouvez contacter Aurore, notre animatrice qui notera vos souhaits : débutant ou pratiquant, jour souhaité, fréquence, séances d'initiation, ...

Après en avoir fait la synthèse, nous reviendrons vers vous pour des propositions.

## Apéro pré-carnavalesque du 12 février

### Succès et ambiance au rendez-vous



Même s'il a fallu attendre 3 ans en raison de la pandémie, notre apéro musical n'a pas perdu sa renommée ni son ambiance.

Autant les musiciens que les participants ont retrouvé le plaisir de jouer et de danser sur les airs de gille et de fantaisie

chers à nos traditions de la région du Centre.

Dès 11 heures, de nombreuses personnes avaient répondu à l'appel au déguisement ou port de chapeaux décorés, renforçant ainsi l'ambiance de fête costumée, cadre de la soumonce générale morlanwelzienne. A la danse succédait, pour le plus



grand nombre, le repas « vol-au-vent riz » fort apprécié comme de coutume.

Il restait, aux amoureux du carnaval, de parcourir les rues de la localité pour participer à la liesse populaire, admirer la diversité et la créativité des costumes de fantaisies au sein

des sociétés et le superbe feu d'artifice.

Rendez-vous est donc pris pour renouveler, lors de la soumonce générale 2024, ce moment festif.

**Yvan Nicaise**





## Pour le Centre d'Action Laïque, il ne faut pas se tromper de débat

Les 2 heures de philosophie et citoyenneté sont d'une absolue nécessité face aux enjeux actuels. Elles ne peuvent être mises en balance au

**profit des cours convictionnels. Par ailleurs, la Constitution garantit l'accès à un cours de religion ou de morale pour ceux qui veulent.**

Pour le Centre d'Action Laïque, la priorité est d'outiller les élèves face aux enjeux actuels : désinformation, défiance démocratique, transition climatique, égalité hommes/femmes... Un vrai cours de philosophie et citoyenneté est une piste importante pour amener les élèves à réfléchir **ensemble**, avec les outils de la philosophie, de manière raisonnée et argumentée, au-delà de leurs convictions personnelles. Personne n'ose prétendre le contraire.

À cet égard, le Centre d'Action Laïque dénonce les tentatives d'instrumentaliser les parents pour défendre une position corporatiste et d'intérêt particulier sur le dossier.

Le Centre d'Action Laïque rappelle que ce dossier est le fruit d'un long processus démocratique, notamment parlementaire, qui porte en lui tous les éléments à même de trouver un équilibre entre les aspects juridiques, organisationnels, budgétaires, politiques, et philosophiques. Le *statu quo* est d'ailleurs intenable, tant pour les élèves, que pour les professeurs et l'ensemble des directions d'école et ne permet pas d'atteindre les objectifs du cours de philosophie et citoyenneté.

Comme en 3<sup>ème</sup> maternelle, où l'heure de religion est accessible sur demande, il est désormais temps que les élèves de l'enseignement public en Fédération Wallonie-Bruxelles bénéficient de vrais outils pour développer ensemble leur citoyenneté et s'ancrer ensemble dans la société de demain, quelles que soient leurs convictions. Il est temps de rassembler ce qui est éparé.

Refuser de leur ouvrir cette voie démontrerait que les velléités communautaires ou religieuses l'emportent sur le bien-être et la formation citoyenne de nos élèves dans l'enseignement public, sur les conditions d'organisation des écoles, sur les conditions de travail des professeurs de CPC, et sur le processus démocratique.

**Un communiqué du Centre d'Action Laïque**





**IMPORTANT !**  
**DATES A RETENIR**

## Activités d'avril

**Jeudi 6 avril à 19h30**

Ciné-club  
L'école du bout du monde  
De Pawo Choyning Dorji



**Dimanche 16 avril à 17 h**

Concert Contretemps et marée  
gratuit

**Lundi 17 avril**

**12h30**

« Les Lundis du Préau »

Repas : 16 €

**14h15** : Animation, sujet à déterminer + goûter : 4 €

**Vendredi 21 avril**  
**19h Vernissage**  
de l'exposition

**Du 21 au 27 avril**  
**Exposition « Résister à la propagande de guerre »**



**Samedi 29 avril**  
Excursion à Liège

## 13 mars « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : « Hier et aujourd'hui, les femmes dans notre société

Les (Re)connaissez-vous ? »

Par Aurore Delporte

Rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : **16 €**
- de participer à **l'activité de l'après-midi** qui comprend toujours le goûter : **4 €**
- ou de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **20 €**

La plupart des personnes apprécie la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



### Au menu

\*\*\*

**Osso bucco de dinde**

**à la Gremolata**

**Pâtes**

\*\*\*

**Dessert – Café**

\*\*\*

**16 €**

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le mercredi 8 mars inclus par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau mars - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)